

<b>Numéro inscription :</b>	23 077 821	<b>Circ. foncière :</b>	Argenteuil
<b>DHM de présentation :</b>	2017-05-17 11:58		

**Registre des mentions**

---

## AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

### CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE D'ARGENTEUIL

Lachute, ce sixième (6ième) jour d'avril de l'an deux mille dix-sept (2017).

COMPARAÎT :

**VILLE DE LACHUTE**, corporation municipale légalement constituée en vertu de Statuts de la province de Québec passés le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq (9 mai 1885) (48 Victoria, numéro 72), ayant son siège au 380, rue Principale, Lachute (Québec) J8H 1Y2, ici représentée par Carl PÉLOQUIN, maire et Stéphanie ALLARD, greffière par intérim, tous deux dûment autorisés aux termes de la résolution numéro 64-03-2017 de son Conseil municipal adoptée le 6 mars 2017,

(ci-après nommée le « Comparant »).

**LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (L.R.Q., c. Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

#### 1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

Le lot numéro **Trois millions six cent quarante-huit mille six cent cinquante-neuf (3 648 659)** du **Cadastre du Québec** dans la circonscription foncière d'Argenteuil, ayant front sur la rue du Pavillon à Lachute.

(Ci-après nommé « l'Immeuble »).

#### 2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

**Ville de Lachute** est propriétaire de l'Immeuble en vertu de titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière

d'Argenteuil sous les numéros 173 891, 254 275 et 275 818 et son adresse est 380, rue Principale, Lachute (Québec) J8H 1Y2.

### **3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la Ville de Lachute et les utilisations suivantes : habitation, commerce, communautaire et utilité publique légère, sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette Ville.

### **4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation « RÉSUMÉ DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES Lot 3 648 659 à Lachute (Québec) » en date du 1<sup>er</sup> février 2017 contresigné par le comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Ginette Paquin, chimiste, en date du 16 février 2017, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

- 3 -

**5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

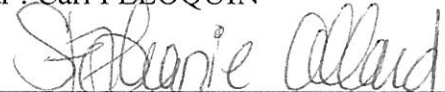
**EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ**

Signature du comparant :

VILLE DE LACHUTE



par : Carl PÉLOQUIN



par : Stéphanie ALLARD

**ATTESTATION**

Je, soussigné, Paul HÉNAULT, notaire, atteste que :

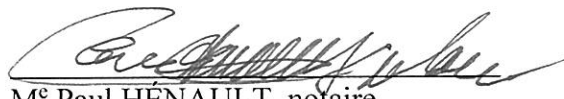
1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du comparant et de ses représentants;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Lachute, province de Québec, ce sixième (6<sup>ième</sup>) jour d'avril de l'an deux mille dix-sept (2017).

Nom : Paul HÉNAULT

Qualité : notaire

Adresse : 514, rue Principale, bureau 1, Lachute (Québec) J8H 1Y3



M<sup>c</sup> Paul HÉNAULT, notaire

**Formulaire de documentation pour la numérisation d'une réquisition effectuée selon l'article 2982.1 C.c.Q et dont l'original est conservé sur support papier<sup>1</sup>.**

Note : tous les champs doivent être remplis

<b>Type de réquisition d'inscription</b>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Droit, préciser la nature : <u>Avis de contamination</u>	
<input type="checkbox"/>	Radiation	
<input type="checkbox"/>	Modification dans l'adresse ou dans le nom (avis d'adresse)	
<b>Renseignements sur la réquisition d'inscription</b>		
Parties, bénéficiaire ou requérant, selon le type de réquisition : <u>Ville de Lachute</u>		
Date de réception de la signature de la dernière partie (?) : <u>6 avril 2017</u>		
Lieu de réception de la signature de la dernière partie (?) : <u>Lachute, Québec</u>		
<b>Renseignements sur la numérisation</b>		
Date de la numérisation : <u>17 mai 2017</u>		
Numériseur utilisé (marque, modèle) : <u>Lexmark XM-7170</u>		
Logiciel de numérisation utilisé :	<input checked="" type="checkbox"/> Par défaut	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Garanties du procédé quant à la préservation de l'intégrité* :	<input checked="" type="checkbox"/> Par défaut	<input type="checkbox"/> Autres : (colorimétrie, résolution, qualité)

Je soussigné(e), Hénault, Paul (Nom, Prénom), certifie que :

- J'ai dressé la réquisition d'inscription présentée;
- La réquisition d'inscription originale est reproduite dans sa totalité. Elle comporte la même information que le document source (papier) et son intégrité est assurée;
- Les informations fournies dans ce formulaire sont exactes;
- J'ai été formellement habilité(e) à effectuer la manipulation sur les documents indiqués ci-dessus;
- Je m'engage à conserver le guide d'utilisation de mon numériseur et du logiciel de numérisation utilisé.

Je reconnais que le fait d'indiquer mon nom ci-dessous et d'apposer ma signature au moyen d'une bicle de signature a la même valeur juridique que si j'avais apposé ma signature manuscrite sur le formulaire.

Date : 17 mai 2017

Prénom, nom, profession : Paul Hénault, notaire

<sup>1</sup> Article 17, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (RLRQ), chapitre C-1.1

\* Assurez-vous que le matériel et les logiciels utilisés sont au minimum de qualité standard et que vous avez utilisé les options par défaut pour garantir la meilleure qualité à vos reproductions.




## FORMULAIRE D'ATTESTATION

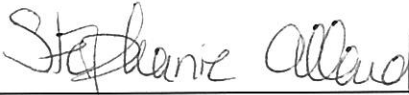
### RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : Terrain au sud-ouest de l'intersection des rues Laurier et Pavillon à Lachute	
N <sup>os</sup> de lots : 3 648 659	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45.662 Longitude : -74.355
Nom du cadastre : Québec	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>OU DU LOCATAIRE</b> <input type="checkbox"/>	
Nom : Carl Péloquin et Stéphanie Allard	
Nom de l'entreprise : Ville de Lachute	
Adresse : 380, rue Principale, Lachute (QC)	Code postal : J8H 1Y2
N <sup>o</sup> de téléphone : 450 562-3781, poste 222	N <sup>o</sup> de télécopieur : 450 562-1431
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : Résumé des études environnementales – Lot 3 648 659 à Lachute (Québec)	
Firme : WSP CANADA INC.	
Auteur : Ginette Paquin, chimiste, M.Sc.A., Env.	Date : 1 <sup>er</sup> février 2017


Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

<b>GINETTE PAQUIN</b> <hr/> Nom de l'expert (en lettres moulées)	257 <hr/> Numéro d'identification de l'expert
 <hr/> Signature de l'expert	16 février 2017 <hr/> Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation Signé par le comparant le 6 avril 2017


---





## RÉSUMÉ DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES Lot 3 648 659 à Lachute (Québec)

Plusieurs études environnementales ont été réalisées en 2009 sur le terrain constitué du lot 3 648 659 du cadastre du Québec à Lachute, soit :

- LVM Technisol. 2009. *Évaluation environnementale de site - Phase I. CSSS d'Argenteuil - Construction d'un nouveau centre d'hébergement de 131 lits - Lots # 2 807 317 et 3 648 659 pties du cadastre du Québec - Rue du Pavillon (ptie) et Parc Horace-Lamarche - Lachute (Québec)*. N/Réf. : 021-P023625-0140-SG-0001-00. LVM Technisol, 17 février 2009.
- LVM Technisol. 2009. *Caractérisation environnementale préliminaire des sols et de l'eau souterraine - Phase II. Rapport préliminaire. CSSS d'Argenteuil - Construction d'un nouveau centre d'hébergement de 131 lits - Lots # 2 807 317 et 3 658 659 pties du cadastre du Québec - Rue du Pavillon (ptie) et terrain vacant - Lachute (Québec)*. N/Réf. : 021-P023625-0150-HG-0001-0A. LVM Technisol, 21 avril 2009.
- GENIVAR. 2009. *Caractérisation environnementale complémentaire. Lots 2 807 317 et 3 658 659 pties du cadastre du Québec à Lachute QC*. N/Réf. : M119405-200. GENIVAR, 24 juillet 2009.
- GENIVAR, 2009. *Caractérisation environnementale complémentaire. Lots 2 807 317 et 3 658 659 pties du cadastre du Québec à Lachute (Québec)*. Rapport de GENIVAR Société en commandite pour la Ville de Lachute - 11 pages et annexes, 9 novembre 2009.

Ce terrain est localisé au sud-ouest de l'intersection des rues Laurier et Pavillon, dans le secteur du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'Argenteuil. Les coordonnées géographiques de son centre sont approximativement 74.355 O, 45.662 N (NAD 83) et sa superficie est d'environ 15 580 m<sup>2</sup>. Le terrain est vacant et partiellement occupé par un boisé, sauf la portion nord où le parc Horace-Lamarche y est aménagé. Le zonage du site est de type public ou institutionnel (Code : Pi-110) et les usages permis sont : habitation, commerce (de détail, personnel et professionnel, de restauration), communautaire (de voisinage, d'envergure, récréatif) et utilité publique légère.

Selon les recherches sur l'historique du site, un cours d'eau traversait la propriété dans un axe quasi nord-sud dans le passé. Celui-ci drainait un petit lac situé à près d'un kilomètre au nord (secteur de la Grotte) pour ensuite se déverser dans la rivière de l'Ouest à un peu plus de 300 m au sud. Dans les années 1940 et 1950, un dépotoir municipal a été en opération dans sa portion sud. Les déchets étaient d'abord incendiés puis enfouis. Une partie du cours d'eau a ainsi été remblayée. Un tuyau de béton aurait toutefois servi à la canalisation de celui-ci. Les activités du dépotoir auraient cessé à l'époque de la construction du centre hospitalier voisin, soit vers 1962. Le reste de l'ancien cours d'eau (portion nord) a également été remblayé au fil des ans. Des déblais d'excavation y auraient été enfouis par la ville. Ces déblais seraient constitués de sols et de matières résiduelles correspondant à des matériaux secs (asphalte, béton de ciment, etc.). Le cours d'eau serait également canalisé dans ce secteur avec un tuyau de béton.

À partir des données recueillies par LVM-Technisol (2009) et GENIVAR (2009) dans la partie centrale du lot, onze (11) secteurs où la concentration dans les sols pour au moins l'un des paramètres suivants, hydrocarbures pétroliers (HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), se situe dans la plage B-C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (Politique)* ont été identifiés. Au total, ces secteurs représentent environ 4 170 m<sup>3</sup> de sols B-C. De plus, environ 9 000 m<sup>3</sup> de matières résiduelles dans le secteur de l'ancien dépotoir et environ 4 500 m<sup>3</sup> de bois, de feuilles ou de matières organiques dans les autres secteurs de remblai ont été identifiés.

Quant aux secteurs nord et sud du lot, sept (7) zones, où la concentration dans les sols pour au moins l'un des paramètres suivants, HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP et/ou métaux, excède les critères B de la *Politique*, ont été identifiées. Au total, environ 6 001 m<sup>3</sup> de sols présentant des concentrations au-delà de B (257 m<sup>3</sup> dans la plage C-D et 5 744 m<sup>3</sup> dans la plage B-C) seraient présents. De plus, un volume de l'ordre de 760 m<sup>3</sup> de bois et autres matières résiduelles serait présent dans le secteur du parc sur une superficie de l'ordre de 3 040 m<sup>2</sup> et une profondeur moyenne de l'ordre de 5 m, tandis que dans le secteur sud, il y aurait un volume de l'ordre de 11 000 m<sup>3</sup> de matières résiduelles sur superficie de l'ordre de 2 200 m<sup>2</sup> et une profondeur moyenne de l'ordre de 5 m.



Les volumes et superficies de sols excédant les critères B sont représentés aux trois (3) figures ci-jointes qui ont été tirées des études environnementales.

En ce qui concerne l'eau souterraine, quelques dépassements des critères RESIE dans la nappe superficielle ont été observés. Le récepteur potentiel correspond au cours d'eau traversant le site et le consultant juge que la contamination décelée n'est pas la cause d'impact réel ou appréhendé, ni même d'impact potentiel sur le cours d'eau.

D'autre part, la présence de biogaz à des teneurs excédant 5% a été observée dans la majorité des puits d'observation aménagés pour la mesure des biogaz.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'G. Paquin'.

Ginette Paquin, chimiste, M.Sc.A., Env.

Expert #257

Date : 1<sup>er</sup> février 2017

p.j. : Trois (3) figures montrant l'emplacement des sols contaminés >B

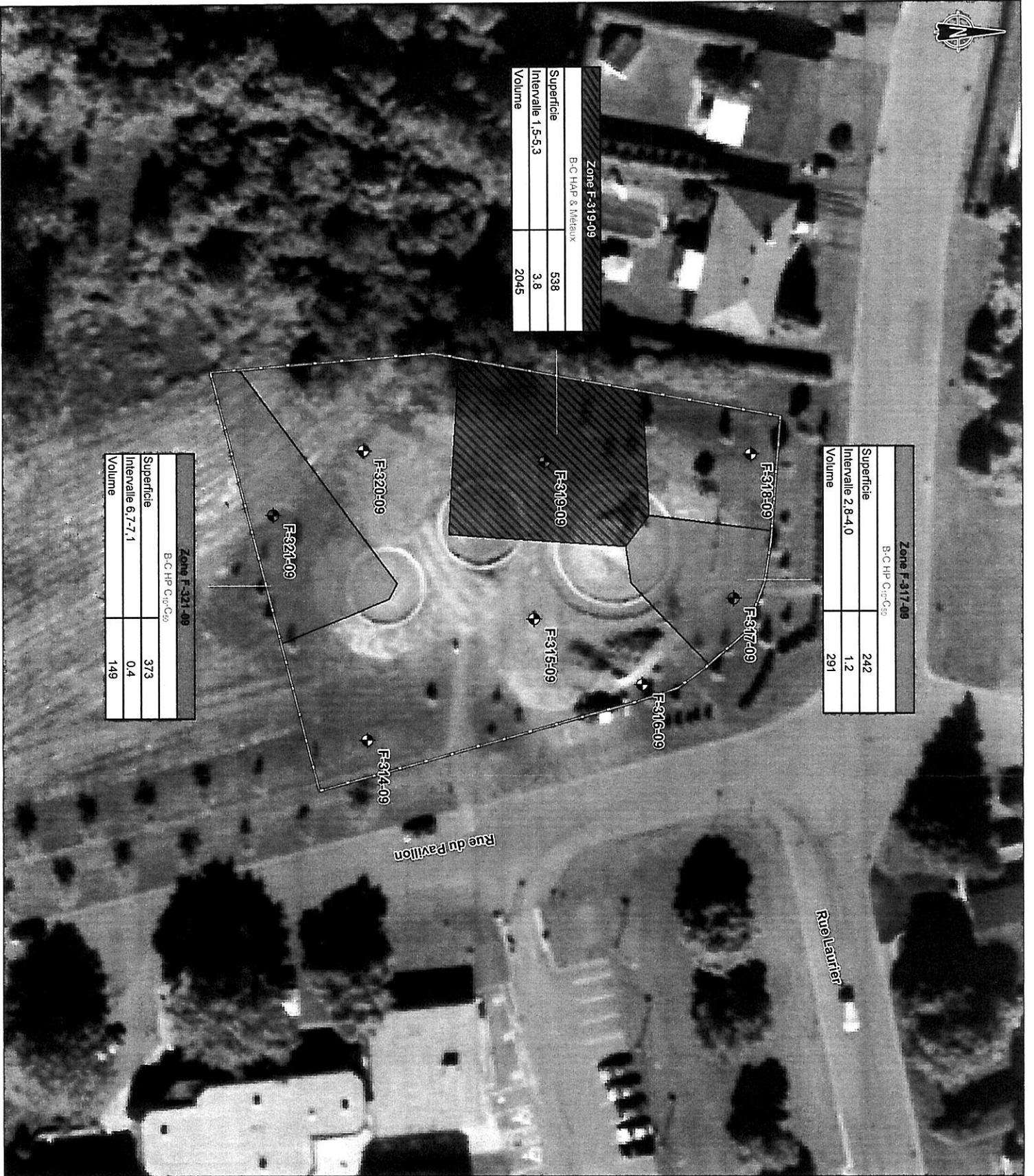
Contresigné par le comparant

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Col L.'.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Stéphanie Allard'.

Requérant

Date : 6 AVRIL 2017



**Caractérisation environnementale -  
Lots 3 648 659 PTIE du cadastre du Québec -  
Rue du Pavillon à Lachute (Québec)**

Carte 4a  
Estimation des volumes de sols contaminés  
dont la concentration des sols excède les critères B  
de la Politique (Parc)

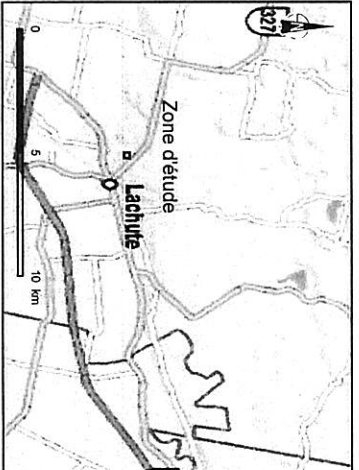
Contresigné par le comparant  
*Sébastien Allard*  
*ALH*

- Tranchées et forages contaminés
- Forage

- Zones contaminées
- B-C HAP & Métaux
- B-C HP C<sub>10</sub>-C<sub>15</sub>

Zone F-317-09	
B-C HP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	242
Superficie	2,8-4,0
Intervalle	1,2
Volume	291

- Identifiant du puits
- Type de contaminant
- Superficie en m<sup>2</sup>
- Profondeur en m
- Volume en m<sup>3</sup>



Projection : MTM, MAD83, fuseau 8  
1:500  
0 10 20 m

Sources :  
Ville de Lachute (2009)  
Genex 2009  
Orthophotos : 007023-141.ecw ; 007023-143.ecw  
Fichier/GENIVAR : M119405\_002\_fg944\_volumes\_contaminés\_090921.mxd  
Septembre 2009  
M119405





Secteur F-202-09		
B-C HAP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	278	
Superficie	3,1-3,7	0,6
Intervalle		188,8
Volume		

Secteur PU-118-09		
B-C HAP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	137	
Superficie	0,0-4,1	4,1
Intervalle		581,7
Volume		

Secteur F-204-09		
B-C HAP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	114	
Superficie	0,0-1,5	1,5
Intervalle		171
Volume		

Secteur PU-101-09		
B-C HAP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	117	
Superficie	0,2-4,5	4,3
Intervalle		503,1
Volume		

Secteur F-203-09		
B-C HAP C <sub>10</sub> -C <sub>15</sub>	143	
Superficie	4,3-6,1	1,8
Intervalle		287,4
Volume		

B-C HAP		
Superficie		163
Intervalle	0,0-5,2	5,2
Volume		847,6

B-C HAP		
Superficie		163
Intervalle	2,5-6,1	3,6
Volume		586,8

B-C HAP		
Superficie		84
Intervalle	4,4-7,3	2,9
Volume		243,6



B-C HAP		
Superficie		97
Intervalle	2,4-4,3	1,9
Volume		184

B-C HAP		
Superficie		89
Intervalle	1,7-8,4	6,7
Volume		395

B-C HAP		
Superficie		98
Intervalle	0,0-2,5	2,5
Volume		247,5

Caractérisation environnementale complémentaire  
 - Lots 2 807 317 et 3 658 659 pties du cadastre du Québec à Lachute (Québec)

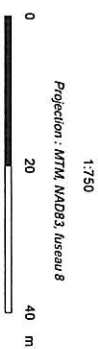
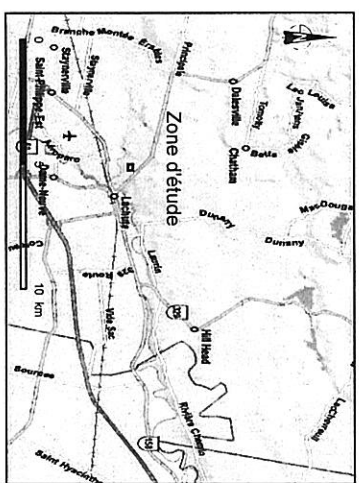
Figure 7  
 Estimation des volumes de sols contaminés dont la concentration des sols excède les critères B de la Politique

Contresigné par le comparant  
 Stéphane Cloutier  
 Q.L.

- ☐ Zone d'étude
- ☒ Tranchées et forages
- ☒ Tranchée
- ☒ Forage
- ☒ Forage
- ☒ Tranchées et forages contaminés
- ☒ Tranchée
- ☒ Forage
- ☒ Zones contaminées
- ☒ B-C HAP
- ☒ B-C HAP C<sub>10</sub>-C<sub>15</sub>

B-C HAP		
Superficie		97
Intervalle	2,4-4,3	1,9
Volume		184

- Identifiant du puits
- Type de contaminant
- Superficie en m<sup>2</sup>
- Profondeur en m
- Volume en m<sup>3</sup>





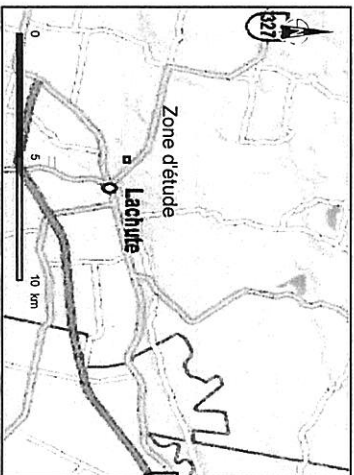
Caractérisation environnementale -  
Lots 3 648 659 PTIE du cadastre du Québec -  
Rue du Pavillon à Lachute (Québec)

Carte 4b

Estimation des volumes de sols contaminés dont la concentration des sols excède les critères B de la Politique (Maisons)

Zone d'étude (Maisons)  
 Tranchées et forages  
 Contresigné par le comptant  
*Stéphane Ouellet*  
 AL

- ☐ Zone d'étude (Maisons)
  - ⊕ Tranchées et forages
  - ⊕ Tranchée
  - ⊕ Forage
  - ⊕ Tranchées et forages contaminés
  - ⊕ Forage
  - ▨ Zones contaminées
  - ▨ BC HAP HP C10-C50 & Métaux
  - ▨ BC HP C10-C50 & Métaux
  - ▨ BC Métaux
  - ▨ CD Métaux, BC Métaux
- | Zone F 325-09                 |     |
|-------------------------------|-----|
| B-C Métaux                    |     |
| Superficie                    | 660 |
| Intervalle 0,0-0,6 et 8,3-8,5 | 0,8 |
| VOLUME                        | 528 |
- Identifiant du puits
  - Type de contaminant
  - Superficie en m<sup>2</sup>
  - Profondeur en m
  - Volume en m<sup>3</sup>



Paul Henault **Nom du signataire du document 23 077 821**

Paul Henault **Nom du signataire du document joint 001**

Paul Henault **Nom du signataire du document joint 002**

Paul Henault **Nom du signataire du document joint 003**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2017-05-17 à 11:58 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Argenteuil sous le numéro 23 077 821.*

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	Ville de Lachute